

8 Compétitivité et parts de marché

Le **taux de change effectif réel** de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux s'est apprécié en 2018 (+ 2,4 % en moyenne annuelle, après - 0,1 % en 2017), comme le taux de change effectif nominal (+ 2,7 % en 2018 après + 0,8 % en 2017). La devise européenne s'est appréciée face au dollar (+ 4,6 % en moyenne annuelle), au yen (+ 3,0 %) et dans une moindre mesure au yuan (+ 2,4 %). Elle s'est également fortement appréciée par rapport à certaines autres monnaies émergentes telles que le rouble (+ 12,8 %) et la livre turque (+ 39,0 %). Malgré ces fortes évolutions, l'évolution du taux de change effectif de la France reste limitée compte tenu de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total des échanges français. L'appréciation de l'euro, observée au milieu de l'année 2017 (+ 6,9 % entre avril et août 2017), a entraîné un effet d'acquis important sur 2018.

Conséquence de l'appréciation de l'euro, en 2018, la **compétitivité-coût** de la France se dégrade. Mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), la compétitivité-coût de la France recule en 2018, pour la troisième année consécutive (- 1,2 % en moyenne annuelle, après - 1,5 % en 2017 et - 0,5 % en 2016). Hors change, elle a toutefois progressé chaque année depuis 2014, ce qui traduit des coûts salariaux unitaires moins dynamiques en France qu'à l'étranger. Pour cette raison, entre 2008 et 2018, années où le taux de change effectif nominal est à peu près au même niveau, la compétitivité-coût progresse de 5,6 %.

Dans une moindre mesure, la **compétitivité-prix** baisse également en 2018 (- 0,4 % après + 0,9 %). Cette dégradation est liée à celle de la compétitivité-coût, mais est atténuée par la légère hausse de l'effort de marge relatif des entreprises exportatrices françaises (+ 0,8 %). Au total, de même que la compétitivité-coût, la compétitivité-prix a progressé nettement depuis 2008 (+ 6,9 %).

Après s'être dégradée depuis le début des années 1990, la **part de marché en valeur** de la France dans les exportations mondiales de biens et services s'est globalement stabilisée depuis 2012 à environ 3,5 %. En 2018,

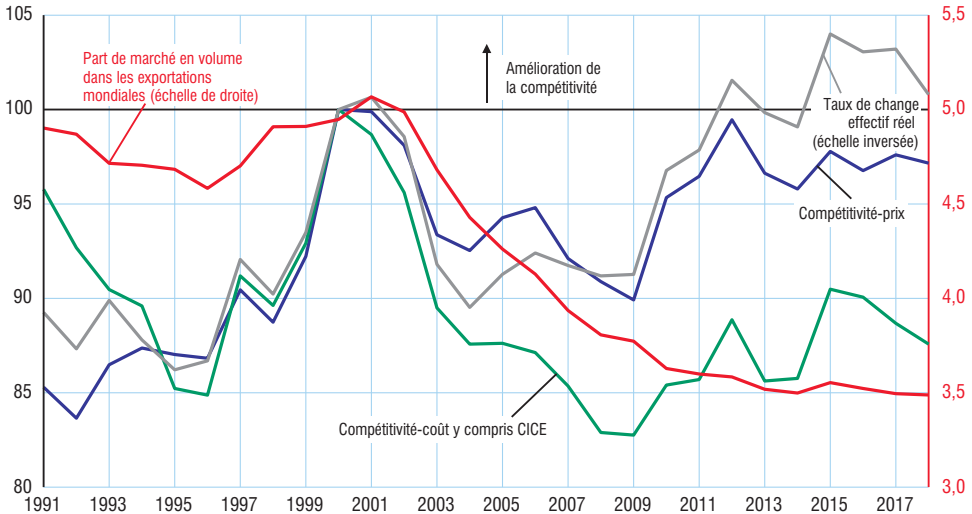
elle se maintient ainsi à 3,5 %, comme en 2017. L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

Tout comme la part de marché en valeur, la **part de marché en volume** de la France est stable ces dernières années et s'établit à environ 3,5 % depuis 2013. En 2018, la part de marché en volume de la France s'est maintenue malgré la dégradation de la compétitivité due à l'appréciation du change. Elle reste bien inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990. Ce recul sur longue période est commun à la plupart des grandes économies avancées et dû en grande partie à l'augmentation du poids des économies émergentes dans les échanges mondiaux. La Chine en particulier, entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la fin de l'année 2001, a enregistré une progression très rapide de ses échanges, devenant en 2009 le premier exportateur mondial de biens devant l'Allemagne. La France a en outre été exposée à la concurrence exercée par l'Allemagne, qui est parvenue à contrecarrer l'effet de l'intégration progressive des économies émergentes dans le commerce mondial. La stabilisation de la part de marché de la France ces dernières années peut s'expliquer par la fin de la montée en charge des économies émergentes dans le commerce mondial autour de 2012, par le redressement de sa compétitivité-coût, grâce notamment aux mesures de baisse du coût du travail (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et pacte de responsabilité et de solidarité) et par de bonnes performances sectorielles dans certains domaines, l'aéronautique notamment. ■

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France

en moyenne annuelle, base 100 en 2000

en moyenne annuelle, en %



Note : la compétitivité-coût est calculée à partir des coûts salariaux unitaires (ratio entre les coûts salariaux et la valeur ajoutée en volume). Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul des coûts salariaux.

Lecture : en 2018, la courbe bleue baisse, ce qui rend compte d'une appréciation de l'euro ; de même, la compétitivité-prix et la compétitivité-coût se dégradent en 2018.

Champ : France, ensemble de l'économie.

Sources : BCE ; direction générale du Trésor ; Insee, comptes nationaux ; OCDE.

La **compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport du prix de référence étranger au prix à l'exportation français, exprimés en une monnaie commune. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix à l'exportation de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. Les pondérations de ces 23 partenaires sont établies en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (2010). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ces 23 partenaires. Les 23 pays pris en compte pour le calcul des indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovénie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte à l'ensemble des biens et services exportés, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

L'**effort de marge à l'exportation** est le rapport de la compétitivité-prix et de la compétitivité-coût. Une situation dans laquelle la

compétitivité-coût se détériore tandis que la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression de leurs marges par les exportateurs français plus important que chez leurs concurrents étrangers.

Le **taux de change effectif nominal** (respectivement réel) de la France est calculé sur un périmètre plus large en raison d'une plus grande disponibilité des données : il agrège les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 43 pays, selon le même principe de pondération.

La **compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix à l'exportation français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation du taux de change nominal, ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La **part de marché** de la France rapporte les exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services.